

MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

MAIRE

Jules Soucy

CONSEILLÈRE & CONSEILLERS

Guillaume Morin
Jean-Noël Moreau
Sébastien Thériault
Yves Lebel
Linda Lévesque
Jérôme Dubé

BUREAU MUNICIPAL

112, rue des Érables - Local 101
Packington QC G0L 1Z0
☎ : 418 853-2269 poste 4645
☎ : 418 854-8457
@: info@packington.org
http://www.packington.org

Denis Moreau, directeur général/sec.trés.
Denis Clermont, chargé de projets

COMPLEXE DES GÉNÉRATIONS

☎ : 418 853-2269 #4649

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☎ : 418 853-2269 #4650

POSTES CANADA

☎ : 418 853-3675

CANTINE DE LA PLAGE

☎ : 418 853-5680

GARAGE MUNICIPAL

☎ : 418 853-6309

INCENDIE & URGENCE

☎ : 9-1-1

SÛRETÉ DU QUÉBEC

☎ : 418 899-6757

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi :

De 9 h à 12 h

De 13 h 30 à 16 h 30

Vendredi :

De 9 h à 12 h

Mot de Monsieur le Maire

Bonjour chers citoyens de Packington,

Le printemps s'installe tranquillement parmi nous avec la fonte des neiges qui se fait graduellement. Nous sommes en pleine période du temps des sucres. Je vous souhaite de passer un agréable congé de Pâques en famille ou avec vos amis. Profitez de ces bons moments pour aller visiter nos belles érablières de la région. Les producteurs acéricoles ont besoin qu'on les encourage en achetant leurs excellents produits. Je tiens à féliciter le Club des 50 ans et plus pour leur très bon souper « cabane à sucre ».

Le 3 avril dernier, votre conseil s'est réuni pour adopter différentes résolutions qui font avancer les dossiers en développement dans notre municipalité. Vous avez été plusieurs à nous suivre via la page Facebook de la municipalité. Je tiens à vous mentionner que nous procéderons à l'achat d'un meilleur appareil pour les diffusions en ligne. Le conseil municipal trouve important d'être suivi par vous les citoyens et veut s'assurer d'une meilleure diffusion sur le web. Je vous invite à aller visionner la dernière séance placée sur notre page Facebook afin de constater les sujets discutés.

Je tiens à féliciter les six élèves de notre municipalité qui font partis du stage band élite de l'école secondaire de Dégelis. Ils ont participé à un concours de musique à New York au début du mois d'avril et ont permis à leur groupe de remporter un bel honneur pleinement mérité. Ceux-ci sont : Maéli Landry, Maria Soucy, Fabrice Bourgault, Louis-Thomas Castonguay, Nathan Poirier et Mathis Poirier.

Je veux revenir sur une importante soirée d'information sur les moules zébrées et les espèces exotiques envahissantes. Celle-ci aura lieu mardi, le 25 avril à 19h, dans la salle multifonctionnelle du Complexe des Générations. L'animation de la rencontre a été confiée à M. Alain Tardif qui s'y connaît bien dans le domaine. Cette soirée sera réalisée en collaboration avec la municipalité de St-Jean-de-la-Lande. Vous êtes tous invités à y prendre part.

Le conseil municipal invite également ses citoyens à la présentation de la planification stratégique, la politique familiale et celle de la MADA (Municipalité amie des aînés). Cette rencontre aura lieu samedi, le 29 avril à 10h, au Complexe des Générations. Un goûter sera servi aux participants. Par ailleurs, le conseil municipal inaugurerait l'agrandissement du Complexe des Générations le samedi 6 mai prochain à 14h. Vous êtes tous invités à cette belle activité où nous officialiserons notre magnifique infrastructure.

D'ici là, je vous souhaite un bon mois d'avril et un beau printemps. Retrouvez-nous lors de la prochaine rencontre régulière du conseil municipal le 1^{er} mai prochain dès 19h30. À bientôt!

Jules Soucy, maire

Jules Soucy
Maire

Calendrier des séances du Conseil municipal 2023	
Date	Heure
Lundi 3 juillet 2023	19 h 30
Mardi 22 août 2023	19 h 30
Mardi 5 septembre 2023	19 h 30
Lundi 2 octobre 2023	19 h 30
Lundi 6 novembre 2023	19 h 30
Lundi 4 décembre 2023	19 h 30

Avis public

Vous pouvez consulter les règlements sur le site de la municipalité (<https://www.packington.org/citoyens/avis-publics>) ou en vous présentant au bureau municipal.

Station de lavage en opération

NE TRÂÎNEZ PAS VOS BIBITES de lac en lac!

Vous risquez de contaminer nos lacs et nos rivières.

ATTENTION!

- 1 Videz l'eau de cale et du vivier loin du plan d'eau.
- 2 Retirez les résidus (boue, plantes, poissons, appâts) et jetez-les loin du plan d'eau.
- 3 Nettoyez bien remorque, bateau et autres équipements.
- 4 Répétez l'opération à chaque fois.



www.bibittes.org

RECYCLEMENT NATURE

OSCAR

ABV

Gratuit



Packington
de nature généreuse

LA MOULE ZÉBRÉE,
NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS.



Camping municipal 585 5^e rg sud



Cercle des Fermières Packington

Bonjour,

Avril fut un mois occupé pour les Fermières. D'abord, nous avons tenu un atelier pour la confection de sous-bols pour le micro-ondes. Sur la photo vous voyez quelques-unes des membres qui y ont participé.

À la fin avril, nous avons entrepris le grand ménage de notre local, avec plein d'énergie et de bonne humeur. Quelle différence de nettoyer, dépoussiérer et trier. Un gros merci aux vaillantes Fermières!

Le montage du métier de 60 pouces est terminé et le tissage de la nappe devrait débuter cette semaine. On souhaite offrir une belle pièce artisanale à la Fabrique. Nous sommes contentes de participer à la Journée de la famille, venez nous saluer et voir nos belles réalisations.

Notre AGA a eu lieu le 6 juin, nous repartons avec un exécutif complet et du vent dans les voiles. Les nouvelles membres sont toujours les bienvenues.

Nous serons aussi présentes au Jardin Gourmand de Ville Dégelis, le 16 juillet... il n'est jamais trop tard pour planifier des beaux cadeaux ou encore gâtez-vous.

Bon été,

Eise Malenfant





BRUNCH DE LA FÊTE DES PÈRES

des pompiers de la caserne 31

Le traditionnel brunch de la fête des pères est de retour à Packington cette année!



Vos pompiers et leur duchesse vous attendent en grand nombre dimanche 18 juin au chalet communautaire à compter de 11h.

Les billets sont en vente auprès des membres du service incendie et de Léa au coût de :



15\$ / adulte 10\$ / enfant de moins de 12 ans

Des prix de présence seront tirés parmi les papas présents.

Fête Nationale du Québec au Camping municipal Samedi 24 juin 14 h

Activités familiales
Randonnée
Musique traditionnelle
Protocolaire
Souper Communautaire
Gâteau de la fête Nationale
Feu de joie
Lunch en soirée
Permis de bar
Feu de joie



Surveillez les détails de la programmation sur Facebook



Sécurité publique

Sécurité Nautique

En plus d'avoir votre carte de conducteur d'embarcation de plaisance, vous êtes tenu par la loi d'avoir de l'équipement de sécurité à bord. Au strict minimum, vous devez toujours avoir les articles suivants :

- . ligne d'attrape flottante d'au moins 15 mètres de longueur;
- . lampe de poche étanche ou signaux pyrotechniques homologués au Canada;
- . dispositif de signalisation sonore;
- . dispositif de propulsion manuelle (c-à-dire une pagaie) ou ancre fixée à un cordage, une chaîne ou un câble d'au moins 15 m de longueur;
- . écope ou pompe à main;
- . extincteur de classe 5-Bc

Il est toujours conseillé, quoique non obligatoire, d'avoir de l'eau potable, collations, allumettes à l'épreuve de l'eau ou tout autre chose que vous jugez nécessaire en cas d'urgence.

Vérifier les conditions météorologiques, l'état des plans d'eau et tout danger susceptible de compromettre votre sortie.

L'alcool et le plaisancier :

Beaucoup de gens ne conduiraient jamais leur voiture après avoir consommé de l'alcool ou des drogues, mais n'hésitent pas à combiner la navigation de plaisance et l'alcool ou les drogues. Bien des gens pensent qu'il n'y a pas de mal à consommer de l'alcool en naviguant, mais en réalité, c'est inacceptable. Conduire une embarcation sous l'influence de l'alcool ou de drogues c'est aussi illégal que de conduire un véhicule en état d'ébriété et peut être même beaucoup plus dangereux qu'on ne l'imagine.

La Sûreté du Québec vous souhaite une saison nautique plaisante et sécuritaire.

Coupe des arbres Permis

En 2025, Packington célébrera son 100^e anniversaire!

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'un comité est déjà au travail pour planifier et organiser les festivités de cet événement. Pour célébrer notre 100^e, Packington voyagera dans le temps et plusieurs idées sont déjà en exploration pour la programmation. Par ailleurs, le comité du livre du 100^e est déjà à l'œuvre pour la mise à jour de son contenu.

Au cours des prochains mois, vous serez informés de la progression des préparatifs. Ainsi, des appels à la contribution seront lancés. Préparez vos souvenirs, sortez vos photos familiales! Une page Facebook sera lancée prochainement.

Alors, restez à l'affût!

Sarah Lebel

Présidente du Comité du 100^e



Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata

Collecte des encombrants... « Last call » pour s'inscrire !!!

Jusqu'au 15 juin, c'est le dernier droit pour s'inscrire à la collecte des encombrants 2023. Rappelons que l'inscription est obligatoire et peut se faire à l'aide du formulaire en ligne au ridt.ca. Aucune inscription ne sera acceptée après le 15 juin et ce, même si les collectes n'ont pas encore eu lieu.

Certains matériaux sont interdits à cette collecte :

- Les résidus verts (pelouse, feuilles, déchaumage et branches)
- Les matériaux de construction et les agrégats (brique, ciment, terre)
- Les objets trop lourds pour être soulevés par 2 personnes
- Les bouteilles de propane et autres déchets dangereux (peinture, huile, etc...)
- Les sacs ou bacs de déchets.

Voici l'horaire des collectes :

- 3 juillet : Biencourt, Lac-des-Aigles, St-Michel-du-Squatec, Auclair, Lejeune et St-Juste-du-Lac
- 4 juillet : Témiscouata-sur-le-Lac, St-Honoré-de-Témiscouata, St-Pierre-de-Lamy et St-Louis-du-Ha! Ha!
- 10 juillet : Packington, St-Eusèbe, St-Jean-de-la-Lande et Dégelis
- 12 juillet : Pohénégamook, St-Athanase, St-Elzéar-de-Témiscouata, St-Marc-du-Lac-Long et Rivière-Bleue

L'herbicyclage... vous connaissez ?

Avec le retour des beaux jours, vous voudrez sûrement consacrer plus de temps à l'extérieur et aux loisirs. Alors, pour gagner du temps... Pourquoi pas, l'herbicyclage ! C'est simple et efficace.

L'herbicyclage consiste à laisser l'herbe coupée au sol après la tonte. Cette pratique implique une tonte plus fréquente afin de favoriser la décomposition de la matière sur place. En plus d'être un apport d'éléments nutritifs, les rognures de gazon laissées au sol préservent l'humidité.

Ainsi la pelouse résiste mieux à la sécheresse et aux maladies.

Votre gazon est composé à 80 % d'eau. En le laissant au sol après la tonte, vous étanchez sa soif. En se décomposant, le gazon coupé apporte des éléments nutritifs comme le potassium et l'azote et aide à lutter contre l'invasion de mauvaises herbes et d'insectes.

Le gazon séché peut aussi bien servir de paillis. Lorsque vous le placez autour des arbres. Il stimule la croissance des racines profondes.

Vous gagnerez une belle pelouse en santé ! Et vous sauvez temps et argent en évitant la corvée du raclage et l'achat d'engrais à verdure. Voici comment faire...

- Tondez votre gazon en maintenant une hauteur de 6 à 8 cm afin de conserver l'humidité
- Laissez les rognures de gazon au sol
- Constatez la décomposition du gazon coupé de 3 cm en 48 heures

En résumé, l'herbicyclage c'est plein d'avantages :

- ✓ Permet une économie de temps et d'argent
- ✓ Diminue la quantité de sacs de plastique utilisés pour le ramassage de la pelouse coupée
- ✓ Diminue la quantité d'eau utilisée à des fins d'arrosage
- ✓ Évite l'utilisation de pesticides sur les pelouses
- ✓ Diminue les gaz à effet de serre et les frais liés au transport de ces matières



duoemploi

Du 1^{er} au 7 juin 2023

DuoEmploi, c'est une rencontre entre les entreprises et les personnes handicapées lors d'un stage exploratoire d'une journée.



Vous êtes une personne handicapée de 16 ans et plus?

Quatre bonnes raisons d'y participer

- Pour vivre une expérience de stage exploratoire d'un jour dans un milieu de travail
- Pour démontrer votre motivation et vos compétences à un employeur
- Pour explorer un métier qui vous intéresse, dans une entreprise de votre région
- Pour amorcer votre intégration sur le marché du travail

Moments clés de la journée

- Visiter l'entreprise qui vous accueille
- Rencontrer votre parrain et bien lui expliquer votre condition et vos limites
- Participer à la réalisation de certaines tâches dans le poste qui vous est assigné

Conditions gagnantes pour un stage réussi

- Faire preuve de disponibilité, de motivation et de respect de l'environnement de travail dans lequel vous faites votre stage
- Démontrer votre intérêt et participer aux tâches confiées
- Porter les équipements nécessaires et respecter les consignes



À la suite des dernières éditions, plusieurs participants se sont vu offrir un emploi.

[Découvrez les commentaires de quelques participants des dernières éditions.](#)

Vous êtes une entreprise?

Quatre bonnes raisons d'y participer

- Pour offrir la chance à une personne handicapée de vivre une journée d'immersion dans votre entreprise
- Pour découvrir les compétences d'une main-d'œuvre disponible et motivée
- Pour valoriser la diversité au sein de votre milieu de travail
- Pour démontrer les valeurs d'inclusion de votre entreprise

Votre rôle pour une journée réussie

- Accueillir la personne stagiaire dans l'entreprise
- Aider la personne à se familiariser avec les lieux et le personnel
- Permettre à la personne stagiaire de participer à la réalisation de certaines tâches dans le poste que vous lui avez assigné
- Accompagner la personne participante durant cette journée

Comment faire une différence lors de cette journée

- Désigner un parrain qui accompagnera la personne stagiaire tout au long de la journée
- Assurer un environnement de travail sécuritaire et respectueux de la condition de la personne
- Fournir le matériel de protection et les outils de travail nécessaires
- Faire vivre à la personne stagiaire une expérience gratifiante et inclusive

Vous souhaitez vous inscrire?

Remplissez le [formulaire d'inscription](#) en ligne.

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide pour l'inscription, composez le **438 798-0788** ou le **1 833 376-7374 (1 833 3RO-SEPH)** ou communiquez avec l'équipe DuoEmploi à duoemploi@roseph.ca.

La date limite pour vous inscrire est le 5 mai 2023.



Ateliers de formation gratuits

Tu as le goût d'apprendre?

3 ateliers **gratuits** sont offerts :

- Initiation au vitrail (Confection d'une veilleuse)
- Aquarelle & encre de Chine (Œuvre prête à encadrer)
- Peinture sur nichoirs d'oiseaux (nichoir peint à la main)

Chaque atelier a une durée de 2h30 à 3h. Ils seront donnés en juin ou à l'automne 2023. Ils peuvent se donner dans ta municipalité (selon la demande). L'Association fournit les équipements et le matériel nécessaire et tu repars avec ton œuvre. Tout est gratuit!!! Et tu peux choisir plus d'un atelier... c'est génial!

Pour inscription et information, Jeannot Raymond, 418-853-6614 ou arts.temiscouata@gmail.com

Une seule condition, la formation est financée par le programme Nouveaux Horizons pour les aînés; tu dois être âgé de 50 ans et plus.



L'Association des Arts du Témiscouata est un organisme sans but lucratif dont la mission est de regrouper les artistes et artisans, promouvoir la création artistique dans la région, ainsi que de permettre la création de divers événements rassembleurs et enrichissants comme l'Art Dehors et le Salon des Artistes et Artisans du Témiscouata.

Canada



Activités à venir

Dimanche 18 juin	Brunch de la fête des Pères (Service d'incendie de Packington)
Samedi 29 juillet	Les Feux du Jerriboire
Les 5 et 6 août	Gymkhana – Écurie SS
Dimanche 6 août	Fête de l'Amour (messe western) et Brunch (Fabrique Saint-Benoît)
Les 15 et 16 septembre	Festival de la Forêt sous toutes ses couleurs

Soyez nombreux à participer!